



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 13 mai 2005**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :  
le 28 avril 2005

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 17 mai 2005

**Contrat de Territoire Urbain 2004-2006 :Convention entre la  
Région, la Communauté d'Agglomération de Niort et la Ville de  
Niort**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Alain BAUDIN**

**Présents :**

***Adjoints :***

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

***Conseillers :***

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Valérie UZANU, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Joël RENOUX, M. Alain GARCIA, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT

**Secrétaire de séance :**

Monsieur Rodolphe CHALLET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Jeanine BIMES donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.  
Mme Marie-Edith BERNARD donne pouvoir à Mme Danièle GANDILLON.  
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à Mme Madeleine CHAIGNEAU.  
Mme Françoise HALAT donne pouvoir à M. Joël RENOUX.  
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.  
M. Franck GIRAUD donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.  
M. Jean-Louis EPPLIN donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

**Excusés :**

***Conseillers :***

Mme Catherine DEGUERCY, M. Dominique GUIBERT, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

**CONSEIL MUNICIPAL DU 13 mai 2005**

DELIBERATION D20050175

**Région, la Communauté d'Agglomération de Niort et la Ville de Niort**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

La Région met en œuvre depuis 1994 des contrats spécifiques avec les territoires urbains. Initialement contractualisés avec les Villes chefs lieux, ces contrats en regard aux enjeux globaux de territoire ont été portés à l'échelle de l'agglomération.

Dans ce cadre, le rôle de la Ville Centre est essentiel dans la dynamique d'attractivité et de développement du territoire ainsi que dans la cohésion sociale.

A ce titre, la Ville de Niort porte deux projets majeurs que sont l'aménagement de la Place de la Brèche et l'opération de Renouveau Urbain.

Ces deux projets ont été pris en compte dans cette contractualisation et un montant de 2,04 M € (1,26 M€ Brèche et 0,780 M € ORU) est accordé à la Ville au travers d'une convention de partenariat annexée à la convention cadre et signée entre la Région, la Communauté d'Agglomération et la Ville de Niort, ce pour la durée 2004-2006.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat ci-jointe.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	39
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	6

Le Maire de Niort

**Alain BAUDIN**

[Ordre du jour](#)